



La Pioche



Bulletin de liaison de l'Union Française des Télégraphistes
Membre du REF-UNION et de l'EU CW



SOMMAIRE

EDITO pages 2 et 3

Infos diverses page 4

Récepteur clone MFJ pages 5 à 8

Journée info scouts page 9

Diplômes UFT et Centurie page 10

Palmarès parrainages page 11

Palmarès UFT toutes bandes page 12

Palmarès diplôme Centurie page 13

Plan de bandes HF page 14

Règlement Intérieur pages 15 à 22

Manip Ducretet et Roger pages 23 à 26

Bon de commande manip 30 ans page 27

TO7CC pages 28 à 32

Journée « Résistance » pages 33 et 34

Friedrichshaffen 2014 page 35

ISERAMAT 2014 page 36



28ème Année - N° 112

03/2014



**UNION FRANÇAISE DES
TÉLÉGRAPHISTES**

<http://www.uft.net>

Président : F6ELU

e-mail F6ELU : presi@uft.net

Adresse courrier :
F6ELU - Francis FAGON
30 rue Louis Breguet
37100 TOURS

Cotisation : 18 Euros à adresser à:
F6ICG Gérard TOUSSAINT
35 rue des Druyes
89560 COURSON LES CARRIERES

Rédaction et mise en pages :
F6AXX et F6EEQ
e-mail : F6axx@neuf.fr

Impression : Imprimerie MARIM –
1 rue Mansard – 83100 TOULON

Routage : AIR

Comité de lecture: F5NQL, F6ICG, F5PLG, F6ENO

Merci à: F6ELU, F6BCU, F5NQL, F6ENO, F9WT,
F5RUJ, F6EEQ, F1ULQ

Couverture : Vibro keyer (double contact) VIBROPLEX
(Collection F9WT)

Les articles n'engagent que leurs auteurs. Les photos et documents originaux peuvent être retournés sur demande. En adressant des documents à la rédaction de La Pioche, l'expéditeur accepte que l'UFT les fasse paraître également dans « CW Infos » de Radio-REF. En cas de modification importante la rédaction en proposera l'épreuve à l'auteur avant publication.

EDITO

Nous voici encore une fois à la réception du bulletin de liaison de notre association.

Le menu est pour le moins varié.

Nous trouvons de la construction personnelle.

Nous trouvons des animateurs de l'historique de

notre activité incluant le plus souvent un fort savoir

des techniques anciennes. Nous trouvons des

comptes rendus d'actions de promotion de notre

association tant à l'international qu'au national par la présence

de l'UFT à différents salons. Nous avons également des actions de

promotion vers les jeunes comme avec les scouts à Tours. Nous

trouvons également des rappels à la réglementation générale ainsi

que l'affinement de nos propres règlements à la suite des décisions

de notre assemblée générale. Pour finir j'évoque deux activités

très souvent présentes dans le bulletin de liaison : le récit d'une

expédition qui permet de transmettre le « comment faire » et le

« goût de l'aventure » et la présentation d'une pioche

« historique » ressortie avec beaucoup d'adresse par Christian de

l'armoire aux oublis.



Cependant il est vrai qu'à la base de notre association c'est le groupe des opérateurs par opposition aux « techniciens » - savante structuration sévissant dans les administrations fréquentées par beaucoup d'entre nous autrefois qui est à la création de notre regroupement et le plus souvent encore à l'animation de nos activités.

Mais plus que la mise en œuvre d'un mode de transmission (mode de transmission devenu après la suppression de l'examen un mode comme les autres aux dires de l'administration), je voudrais rendre hommage aux entêtés de la liaison très difficile voir impossible tant dans l'exploration des bandes de fréquences que dans l'étude des caprices de dame propagation. J'ajouterai à ce groupe ceux qui se donnent le défi de construire quelque chose mais aussi ceux qui savent réanimer les équipements anciens non seulement au plan de la technique et qui se risquent avec ces matériels au trafic....

On peut alors remarquer que 8AB manipulant longuement, des nuits durant, et lentement en quête d'un éventuel correspondant retrouve des successeurs avec le même comportement soit à l'occasion d'un trafic en très faible puissance, soit à l'occasion d'une tentative de liaison sur les bandes hautes voire très hautes, soit encore dans la mise en œuvre d'un équipement tout neuf ou très ancien sortant juste de construction ou de réanimation.....

*Chacun comprendra bien qu'avec mon esprit habituellement positif, que je ne **souhaite** pas parler de l'environnement que trouve ces champions de l'impossible liaison, environnement qui le plus souvent rend ces liaisons encore plus difficiles.....*

Alors OUI nous assumons, tous ensemble, notre télégraphie différenciée qui elle même, à l'évidence, n'est pas un simple mode de transmission comme les autres.....

Merci à tous pour la diversité de vos travaux....

Bonne préparation du Trentenaire et vive la télégraphie.

Francis F6ELU

INFORMATIONS DIVERSES

NOUVEAUX MEMBRES

N° 1306 **F5UFX** Sébastien 30/06/14
N° 1307 **F6HIX** Jean-Claude 30/06/14

Bienvenue à l'UFT.

FREQUENCES DE RENCONTRE UFT

160 :	1835	15 :	21045
80 :	3545	12 :	24903
40 :	7013	10 :	28045
30 :	10135	50 :	50245
20 :	14045	144 :	144045
17 :	18083		

COURS DE LECTURE AU SON FAV 22

Fréquences : 3 881 et 6 825 kHz simultanément
Semaine de 10h30 à 11h00 et de 13h30 à 14h00.

Vitesses

Lundi 420 groupes/h (7 mots/mn)
Mardi 600 groupes/h (10 mots/mn)
Mercredi 720 groupes/h (12 mots/mn)
Jeudi 840 groupes/h (14 mots/mn)
Vendredi 900 groupes/h (15 mots/mn)
Dimanche:

9h - 9h30: 420 groupes/h
10h20 - 10h40 : 600 groupes/h
10h40-10h55:1200 groupes/h (20 mots/mn)

Corrigés sur le site du REF



HAM&XPO
18 OCTOBRE 2014
Salon international du radioamateurisme et de la radiocommunication
TOURS Parc des Expositions

Comme de coutume l'UFT sera présente au stand commun UFT/CDXC

IL NOUS A QUITTES

Bernard F5HNX UFT 323

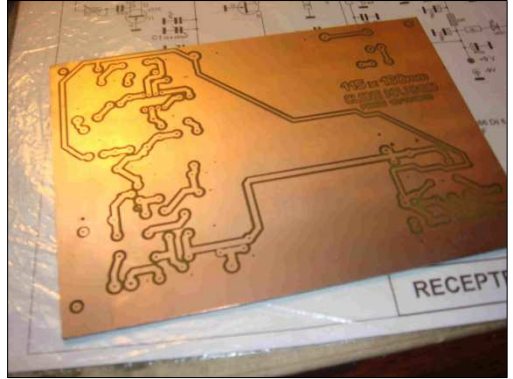
CHALLENGE F5CED

N'oubliez pas d'envoyer vos comptes rendus même modestes à Jean-Claude FG8NY de préférence en fichier ADIF généré par le logiciel réalisé par F6ENO pour le challenge. Bien entendu les CR papier sont acceptés



MARATHON du TRENTENAIRE
Du 01/07/2014 00H00
Au 31/03/2015 24h00
Règlement disponible: site de l'UFT

Exemple de réalisation de F1TRR sur cuivre pré-sensibilisé



LISTE DES COMPOSANTS

Transistors : T1 =T2 =T3 = J310, CI = LM386 Dil 8

C1 = condensateur variable à air 250/300 pF

C5 = CV ajustable Jaune 60 pF (au mieux)

P1= résistance ajustable horizontale 10K

P2= potentiomètre lineaire de façade 10 K

P3 = résistance ajustable horizontale 100 K

P4 = potentiomètre linéaire de façade 250R

L1 = inductance surmoulée ou 10uH = 45 spires fil 2/10 émaillé sur Tore T50/2 rouge

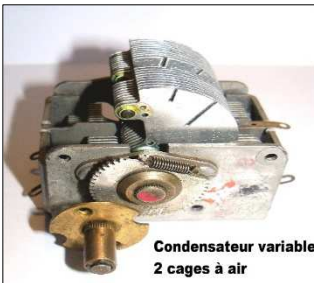
L2 = inductance surmoulée ou 3.3uH = 26 spires fil 2/10 émaillé sur Tore T50/2 rouge

L3 = inductance surmoulée ou 1 uH = 14 spires fil 2/10 émaillé sur Tore T50/6 jaune

L4 = inductance surmoulée ou 0.47uH = 10 spires fil 2/10 émaillé sur Tore T50/6 jaune

L5 = 8 spires jointives fil 5/10 émaillé sur Tore T50/6 jaune

Led1 = Led couleur rouge



Le condensateur variable est une pièce essentielle de notre construction.

Il est toujours possible d'en trouver par démontage d'anciens postes de radio ou d'en acheter.

ELECDIF (Electronique diffusion) a jadis racheté les établissements BERIC à Malakoff avec tous ses stocks et vend toujours des condensateurs variables à air, à une ou 2 cages de 150 à 300pF et plus pour des prix allant de 5 à 6 €, comme le modèle ci-contre.

Modèle de rotacteur ou contacteur à position multiples 2 x 6.



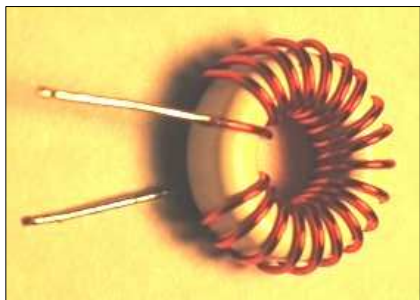
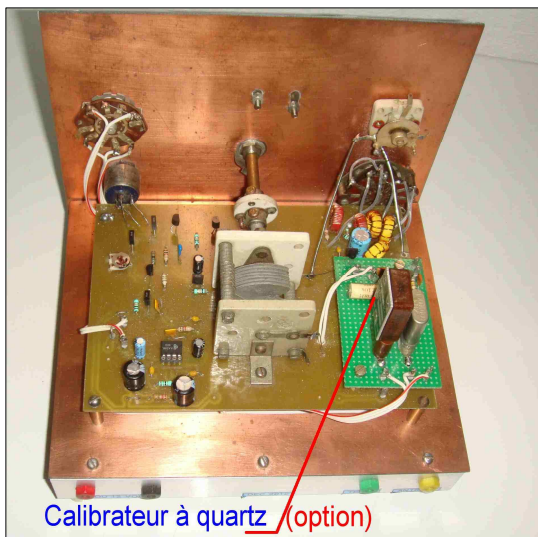


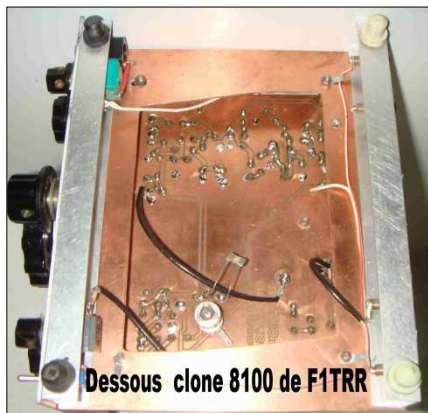
Photo d'un bobinage sur Tore AMIDON jaune T50-6, contractuel des autres bobinages du récepteur

Bobinage sur Tore AMIDON jaune T50-6, caractéristique des autres bobinages du récepteur

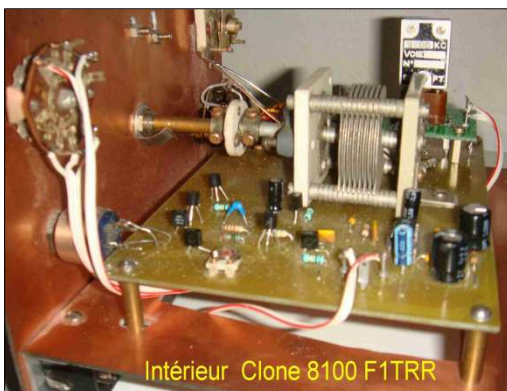
Exemple de réalisation par F1TRR



Calibrateur à quartz (option)



Dessous clone 8100 de F1TRR



Intérieur Clone 8100 F1TRR



4 CONCLUSION :

Ce récepteur ondes courtes est conçu pour vous permettre d'écouter une grande variété d'émissions radio internationales.

Vous avez le choix parmi cinq différentes «bandes de fréquences », de sorte que vous pouvez entendre quelque chose à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit.

Ce récepteur vous permet d'écouter l'ensemble des signaux des radioamateurs: le code Morse "CW", la modulation "SSB", le numérique.

Vous avez également la possibilité d'écouter en AM les transmissions des stations de radiodiffusion.

L'ensemble des documents vous donne une idée d'une construction de base en kit, largement modifiée par des radioamateurs, qui est déjà programmée au RCB F8KHM à S^T DIE DES VOSGES dans le futur programme de construction et activités débutants.

F6BCU-- BERNARD MOUROT

F8KHM RADIO-CLUB DE LA LIGNE BLEUE

SAINT DES VOSGES

18 mars 2013

Reproduction interdite sans autorisation écrite de l'auteur

Journée scouts à Tours le 10 Mai 2014

Francis F6ELU.

Comme prévu j'ai reçu, le 10 mai, 36 scouts d'Europe à la maison des radioamateurs à Tours. Les deux heures programmées sont devenues 3h30 ce qui montre tout l'intérêt que ces jeunes ont bien voulu apporter à cette activité.

Au programme après une présentation rapide (deux fois trois minutes) des deux vidéos de la clé UFT pour poser le problème (le diaporama à la mémoire du Titanic et le QSO de F8JZR), une petite présentation des lieux où nous nous trouvons a suivi. Cela nous a permis de parler des radioamateurs en général et du Réseau des Émetteurs Français en particulier. Pour finir un rappel de l'alphabet (chiffres et lettres) du code morse a été mené, pour se consacrer ensuite à des activités pratiques. Il y avait cinq patrouilles scoutes donc tout naturellement cinq ateliers d'activités ont été prévus et pendant que quatre de ces patrouilles faisaient rougir les buzzers (à deux buzzers par patrouille), la cinquième patrouille continuait à découvrir notre hobby par la visite de la station et du musée. En fin d'animation après que chaque élément soit passé dans tous les ateliers, nous avons regroupé tout le monde à nouveau dans la salle de réunion. Nous avons reconstitué une chaine de transmission émission réception à très courte portée à l'aide des deux "postes de fortune sur télécommande radio 432 MHz" en transmettant de deux pièces voisines, un message de un mot en télégraphie et la patrouille qui avait décodé ce mot envoyait son identifiant (nom de patrouille pour les initiés) en accusé de réception. Après cinq sessions de transmission, nous avons clôturé l'activité.

Au total il est apparu une très grande satisfaction des participants, de la maîtrise de la troupe scoute et de votre serviteur.

Mais je n' ai pas pu réaliser cette animation

tout seul et je dois remercier pour l'aide reçue :

Tout d' abord le Réseau des Émetteurs Français qui, en mettant à ma disposition la quasi totalité des pièces de la maison des radioamateurs destinées aux activités associatives, a favorisé le bon déroulement de cette animation.

Ensuite F5RUJ Alain, le concepteur et réalisateur des ensembles (buzzers plus manip "tout en bois") en huit exemplaires ainsi que des deux "postes de fortune sur télécommande radio 432 MHz" avec chacun également leur manipulateur "tout en bois". Tout a bien fonctionné. Petites précautions à prendre dans l'emploi des « postes de fortune sur télécommande radio 432 MHz » , car ils ont tendance à "ratatouiller" si la BF est mise sur les deux. On obtient un meilleur résultat en réduisant au maximum la BF sur l'émetteur et on entend parfaitement le signal sur la BF du récepteur dans la pièce voisine.

Au total notre dispositif d'animation pour des jeunes est globalement au point, surtout avec cette approche ludique. Il nous faudra peut être revoir prochainement nos deux « postes de fortune sur télécommande radio 432 MHz ». Encore une fois tous mes remerciements à Alain.

Enseignements concernant cette activité:

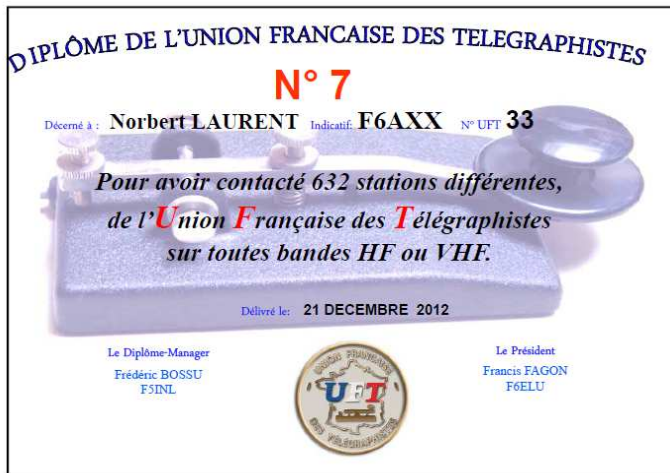
Il semble préférable de conserver la totalité de nos supports d'animation actuels en un seul ensemble pour être capables de maîtriser une animation jusqu'à une trentaine de participants..

A contrario nos matériels actuels ne conviennent pas pour recevoir plusieurs centaines de participants comme à l' occasion des rassemblements scouts et il nous faut alors imaginer d'autres moyens et d'autres formes d'activités de promotion....

F6ELU

Diplômes UFT et CENTURIE

Alain F6ENO



Les diplômes proposés par notre association, le « CENTURIE » et le diplôme « UFT » n'ont plus le vent en poupe ! Pourtant ce sont deux diplômes qui mettent en valeur votre trafic avec les autres membres, ils sont gratuits, et faciles à obtenir :

Conditions d'obtention du diplôme CENTURIE :

Pour les stations "F" et "EU" : contacter 100 membres UFT. Pour les stations "DX" : 50 membres UFT. La même station peut être contactée sur différentes bandes, mais avec au moins 24 heures d'intervalle. Un diplôme pour chaque tranche de 100 membres supplémentaires (50 pour les stations "DX") sera attribué sur demande dans les mêmes conditions.

Conditions d'obtention du diplôme UFT :

Le diplôme de l'UFT est ouvert à tous les OM's (ou SWL's) ayant contacté (ou entendu) 100 stations différentes, membres de l' UFT, en CW uniquement, depuis le 15 mai 1985. Le diplôme est délivré soit "Toutes bandes HF", soit sur chacune de ces bandes. Un diplôme pour chaque tranche de 100 membres supplémentaires sera attribué sur demande dans les mêmes conditions.

Bien entendu, on peut penser que le plus pénible consiste à faire la recherche des QSO valides pour l'un ou l'autre des diplômes. Et bien non ! Le logiciel « Diplôme UFT » est là pour faire le travail à votre place. Comme tous les autres ce logiciel est disponible gratuitement sur votre site préféré :

<http://www.uft.net/articles.php?lng=fr&pg=146&mnuid=105&tconfig=0> . Il suffit de lui fournir le fichier ADIF de votre trafic et il se chargera de trier les QSO pour les deux diplômes. Bien sûr, il calcule votre score et génère des fichiers LOG que vous transmettez au responsable pour faire votre demande.

Alors n'hésitez pas !

Bon trafic à tous

Alain F6ENO

LA PIOCHE 03/2014 N° 112

PALMARES DU DIPLÔME DES PARRAINS DE L'UFT

CLT	NUFT	CALL	NB PAR	CLT	NUFT	CALL	NB PAR	CLT	NUFT	CALL	NB PAR
1	4	F9IQ	228	27	110	DK9EA	36	53	497	F5PCH	21
2	57	F3DM +	185	28	64	F6DUR	35	54	15	F6DKV	20
3	21	F6HKD +	157	29	107	F6IPW	35	55	32	F6HWU	20
4	33	F6AXX	128	30	184	F6GQF	35	56	96	F9KP	20
5	56	F3MS +	99	31	636	F5YJ	34	57	145	F9PD +	20
6	28	F6DJB +	93	32	97	F5JDB	33	58	296	F5NII	20
7	12	F6CEL	85	33	198	F6AAS +	33	59	328	F8PFE	19
8	42	F5QF	79	34	31	F5DE	31	60	672	F5RPB	19
9	49	F5SHE +	78	35	189	F5MAE +	29	61	136	F8MA	18
10	51	F6ALV	77	36	413	F5HEW +	29	62	164	F6DMT	18
11	380	F5NTT	77	37	35	F5JNA	28	63	238	F8LKU	18
12	45	F5JNE	67	38	80	F6FEQ +	28	64	594	F5LPY	18
13	657	F5MQW	64	39	103	F5JDG	28	65	692	F5JNF	18
14	62	F6HVA	55	40	154	F6IGF	26	66	1033	F6ICG	18
15	36	F6CZC	50	41	241	F5MNV	26	67	16	F6DZS	17
16	258	F8MUU	48	42	14	F6DJV +	25	68	40	F6IIL	17
17	307	F5VV	44	43	44	F6GIY	25	69	65	F8LP	17
18	792	F5CED +	44	44	79	F3BC +	25	70	569	F6GCT	17
19	310	F5NQL	43	45	352	F5MCC	25	71	13	F6DDR	16
20	76	F6EEZ	40	46	659	F5IQJ	25	72	43	F5AM +	16
21	17	F6ENO	39	47	41	F6EIV	24	73	77	F6FHB +	16
22	336	F5LJJ	39	48	127	F2YT	23	74	236	F3NV +	16
23	94	F6EZF	37	49	262	F5MYW	23	75	264	F5TFP +	16
24	108	F6DTU	37	50	54	F6DXB +	22	76	348	F5LCP	16
25	408	F5NVR	37	51	104	F3LX	22	77	356	F5NEV	16
26	84	F3JK	36	52	162	F5LAW	22	78	534	F5SPW	16

Rappel : Ce diplôme est réservé aux membres de l' U.F.T qui, par leur activité, ont participé à la promotion de notre association.

Conditions : Membres Européens : 20 parrainages. Membres- DX " : 10 parrainages.

Pour que le parrainage soit valable, il faut que le correspondant soit devenu membre, la référence étant le registre officiel de l' UFT.

Ce diplôme est offert gracieusement par l'association, le responsable en est le président en activité.

LA PIOCHE 03/2014 N° 112

PALMARES DU DIPLÔME « UFT TOUTES BANDES »

Clt	N°	Indicatif	UFT	Score	Dernière MAJ	Clt	N°	Indicatif	UFT	Score	Dernière MAJ	Clt	N°	Indicatif	UFT	Score	Dernière MAJ
1	25	F6CEL	12	773	10/09/2013	35	52	F5PTM	662	272	30/12/1997	70	97	PA0ATG	NM	121	09/03/2009
2	7	F6AXX	33	632	21/12/2012	36	81	F5IPM	866	257	18/01/2001	71	79	DF3SM	1070	120	17/12/2000
3	73	F5QF	42	620	30/04/2000	37	1	F5LDY	502	254	09/08/1993	72	76	F8PFJ	439	119	20/09/2000
4	19	DE0DXM	156+	603	12/02/1997	38	77	F5IPM	866	251	16/10/2000	73	93	DL8UVG	NM	119	08/01/2007
5	41	F6ALV	51	601	30/07/1998	39	80	F5IZH	954	250	24/12/2004	74	50	F5ICM	761	116	19/11/1997
6	11	F5YJ	636	600		40	68	DJ3PP	957	232	21/04/1999	75	65	DJ3PF	432	116	10/10/1998
7	2	F5NVR	408	588	26/10/2000	41	61	F5BA	337	228	30/07/1998	76	69	DL4NBE	1025	116	18/08/1999
8	4	F9IQ	4	588	26/10/2000	42	24	F5XPX	451	220	16/05/1994	77	87	F5IUZ	1132	116	25/06/2004
9	14	F6GCT	569	511	22/12/1997	43	53	F5ROL	554	220	20/01/1998	78	29	F5TFS	656	111	14/09/1994
10	15	F8EP	527	503	11/01/2001	44	20	F5RTH	489	209	25/04/1994	79	32	F5RET	468	111	25/01/1995
11	67	F5LNO	688	481	02/03/1999	45	95	ON6ZJ	826	204	21/05/2008	80	47	F5JUD	185+	107	11/03/1997
12	36	F3DM	57+	470	17/02/1995	46	85	IW1DMD	1016	203	10/11/2003	81	55	IK8VRP	786	107	05/03/1998
13	71	9A5I	1035	467	03/02/2003	47	58	F8CHL	929	201	26/07/1998	82	59	F5PKR	744	107	26/07/1998
14	103	F8DVU	1121	462	13/01/2014	48	98	F5SJC	808	201	01/03/2010	83	74	F5LL	986	107	04/08/2000
15	48	F5JNF	692	450	23/06/1999	50	12	F5LJJ	336	200	07/02/1994	84	18	F5TGW	624	106	07/04/1994
16	44	F5PBM	244	427	24/10/1999	51	13	DL2FCA	NM	200	07/02/1994	85	83	F/YT1VM	1112	106	02/05/2002
17	70	F5NBX	999	417	12/03/2000	52	23	F6OIE	312	200	21/06/1994	86	66	DL4VBB	791	105	17/01/1999
18	22	F5MPS	338	415	22/11/1998	53	31	F6EQV	18	200	12/01/1995	87	26	FM5CW	449	104	05/06/1994
19	33	F5MNV	241	411	26/07/1998	54	49	G3VQO	882	200	01/10/1988	88	45	F5AGB	810	104	17/01/1997
20	16	F6DRA	548	400	27/01/1998	55	101	F6DKV	15	200	12/12/2013	89	40	F5SJB	553	103	02/10/1995
21	35	F6DUV	14+	400	26/03/1995	56	105	FG8NY	805	200	30/01/2014	90	90	F6AGQ	1050	103	30/12/2005
22	39	F5NLX	161	400	05/09/1995	57	78	F8BQQ	947	180	21/10/2000	91	91	DL8DZV	NM	102	15/04/2006
23	46	F6JOE	805	400	28/08/2005	58	104	F6ICG	1033	161	13/01/2014	92	10	F5JMS	467	101	31/01/1994
24	99	F6HZS	353	396	12/10/2011	59	27	F6AAS	198	156	11/07/1994	93	86	F8BMG	1130	101	21/01/2004
25	56	F8MUU	258	388	05/03/1998	60	62	F6UIG	845	145	30/07/1998	94	6	F5LBD	144	100	02/12/1993
26	82	F5AKL	661	364	18/01/2001	61	17	F9WT	506	140	09/03/1993	95	8	F6HBR	101	100	04/01/1994
27	96	F6ABI	768	337	26/01/2009	62	57	HB9CRX	442	138	01/04/1998	96	9	F5RTS	557	100	26/01/1994
28	89	F6ICG	1033	333	28/10/2005	63	43	DF1FB	760	137	30/09/1996	97	38	F6AXD	581	100	26/06/1995
29	100	F5JER	629	332	10/12/2012	64	42	DL4FDM	149	136	10/09/1996	98	51	F8BAP	781	100	28/11/1997
30	3	F5SEE	547	314	28/09/1997	65	92	F5UBH	NM	127	09/11/2006	99	54	F5NTJ	843	100	02/02/1998
31	102	F5JVP	46	310	13/01/2014	66	21	F5OIU	431	125	28/04/1994	100	64	F3HV	706	100	10/09/1998
32	28	F5MQW	657	301	06/05/1995	67	63	F5POJ	611	122	10/09/1998	101	72	ON6ZJ	826	100	30/04/2000
33	4	F5NSO	596	300	21/12/1997	68	75	F8BXS	1018	122	28/08/2000	102	88	F8BBC	1140	100	01/05/2005
34	84	F8DVU	1121	300	03/04/2005	69	94	ON4CAS	NM	122	15/01/2008						

PALMARES DU DIPLÔME « CENTURIE UFT »

CLT	INDICATIF	UFT N°	POINTS	CLT	INDICATIF	UFT N°	POINTS	CLT	INDICATIF	UFT N°	POINTS
1	F6CEL	12	2010	35	F5NTJ	843	269	69	F3MS +	56	112
2	F2YT	127	1900	36	F5PQX	427	265	70	W8KV	86	112
3	F5YJ	636	1433	37	F5SJC	808	264	71	FB1STZ	618	111
4	F5QF	42	1398	38	DK9EA	110	250	72	F5SJB	553	109
5	F6AXX	33	1217	39	F8EHI	1173	244	73	F5MPS	338	108
6	F9IQ	4	1161	40	F6ICG	1033	231	74	F6HKD +	21	107
7	DE0DXM +	156	1113	41	F5NLX	161	201	75	S53EO	N.M.	107
8	F5PBM	244	1100	42	F6OIE +	312	201	76	F5EQR	371	107
9	F5MQW	657	1038	43	F6DKV	15	200	77	F5JUD	185	107
10	F5NVR	408	1033	44	F6DRA	548	200	78	IK1VRP	786	107
11	F3DM +	54	891	45	DL4NBE	1025	200	79	F5TGW	624	106
12	F5JNF	692	760	46	F5RTH	480	194	80	F5IZH	954	104
13	F5MNW	241	710	47	F8LP	65	192	81	F6ENO	17	103
14	F5AKL	661	676	48	DL4FDM	149	184	82	F6AAS	198	103
15	F6HZS	353	662	49	F5FAB	961	163	83	DL1EHX	752	102
16	F6ALV	51	600	50	F5POJ	611	147	84	F6EZF	94	101
17	F5JVP	46	577	51	F6UIG	845	145	85	F5LET	214	101
18	F8AHU	853	545	52	F5ORT	429	143	86	F6IGS	154	100
19	F5SEE	547	517	53	F5UBH	NM	142	87	F6CZC	36	100
20	F5JER	629	510	54	F5PKR	744	139	88	F9PD	145	100
21	F5PCH	497	503	55	J28DE	468	138	89	F6EQV	18	100
22	F5JNE	45	500	56	6W6JX	480	137	90	F5NQL	310	100
23	F5LNO	688	481	57	F6ACW	441	128	91	F2FX	230	100
24	F5PTM	662	430	58	F5MAE	180	126	92	F6HKS	95	100
25	FG8NY	805	429	59	F8BXS	1018	122	93	F6DJV	14	100
26	F5LDY	502	411	60	F8WA	922	121	94	F5OBK	525	100
27	F9XN	N.M.	409	61	F8DHA	1128	121	95	ON6ZJ	826	100
28	F6FCZ	190	405	62	F6CMC	130	120	96	F8GGO	1229	100
29	F5NTT	380	402	63	G3CFG	272	117	97	FY4EE	237	66
30	F8MUU	258	388	64	F5OIU	431	116	98	VR2UW	N.M.	55
31	F6GCT	569	366	65	DJ3PF	432	116	99	FM5CW	449	54
32	F5LJJ	336	309	66	IK3JER	NM	115	100	FS5PL	N.M.	50
33	F6JOE	805	300	67	F5PXP	451	114	101	W1DMD	1016	50
34	F8DVU	1121	300	68	F8BAP	781	114				

PLAN DE BANDES HF

" A TOUS. Merci de noter que pour un bon usage de nos bandes une répartition des différents modes de trafic à été conseillée. En particulier sur 40 mètres le segment CW a été étendu jusqu' à 7040 et par conséquent les modes digitaux se trouvent maintenant sur 7040/7047. Même si c' est une obligation non légale, c' est en tout cas une marque de savoir bien vivre que de faire un effort pour le respecter.... "

Francis F6ELU;

	Fréq (KHz)	BP max (Hz)	Mode
1,8 MHz	1810 - 1838	200	CW, 1836 kHz = Centre d'activité QRP
	1838 - 1840	500	Modes bande étroite
	1840 - 1843	500	Digimodes bande étroite
3.5 MHz	3500 - 3510	200	CW, DX prioritaire
	3510 - 3560	200	CW, 3555 kHz = Centre d'activité QRS
	3560 - 3580	200	CW, 3560 kHz = Centre d'activité QRP
	3580 - 3590	500	Digimodes bande étroite
	3590 - 3600	500	Modes bande étroite
7 MHz	7000 - 7040	200	CW, 7030 kHz = Centre d'activité QRP
	7040 - 7047	500	Digimodes bande étroite
	7047 - 7050	500	Modes bande étroite
10 MHz	10100 - 10140	200	CW, 10116 kHz = Centre d'activité QRP
	10140 - 10150	500	Digimodes, Modes bande étroite
14 MHz	14000 - 14060	200	CW, 14,055 KHz = Centre d'activité QRS
			CW, 14,060 KHz = Centre d'activité QRP
	14070 - 14089	500	Digimodes bande étroite
	14089 - 14099	500	Modes bande étroite
	14099 - 14101		International Beacon Project, segment exclusif balises
18 MHz	18068 - 18095	200	CW, 18086 kHz = Centre d'activité QRP
	18095 - 18105	500	Digimodes bande étroite
	18105 - 18109	500	Modes bande étroite
	18109 - 18111		International Beacon Project, segment exclusif balises
21 MHz	21000 - 21070	200	CW, 21055 KHz = Centre d'activité QRS
			CW, 21065 KHz = Centre d'activité QRP
	21070 - 21090	500	Digimodes bande étroite
	21090 - 21120	500	Modes bande étroite
	21149 - 21151		International Beacon Project, segment exclusif balises
24 MHz	24890 - 24915	200	CW, 24906 KHz = Centre d'activité QRP
	24915 - 24925	500	Digimodes bande étroite
	24925 - 24929	500	Modes bande étroite
	24929 - 24931		International Beacon Project, segment exclusif balises
28 MHz	28000 - 28070	200	CW, 20055 KHz = Centre d'activité QRS
			CW, 28060 KHz = Centre d'activité QRP
	28070 - 28125	500	Digimodes bande étroite
	28125 - 28150	500	Modes bande étroite
	28190 - 28225		International Beacon Project, segment exclusif balises

UNION FRANCAISE DES TÉLÉGRAPHISTES

RÈGLEMENT INTÉRIEUR AG 2014

TITRE 1

ARTICLE 1 : GÉNÉRALITÉS

Toute personne désirant faire partie de l'Union Française des Télégraphistes doit adresser au Secrétaire de l'association les justificatifs adéquats accompagnés du montant de l'adhésion et d'une enveloppe timbrée à son adresse pour le retour.

Le bureau, après examen de la candidature et acceptation de celle-ci, adresse au nouveau membre une carte personnelle numérotée, mentionnant les parrains, ainsi qu'un exemplaire des statuts et règlement intérieur.

L'admission implique l'acceptation sans réserve de ces textes..

Le CA ne contracte aucune obligation de justifier un refus d'admission.

Les membres s'interdisent toute référence à leur appartenance à l'« Union Française des Télégraphistes » pour toute affaire sans rapport avec les buts et missions de l'Association.

L'appartenance à l'UFT ne saurait en aucun cas dispenser les membres de l'obligation de se conformer aux lois, décrets, arrêtés et règlements en vigueur régissant les stations d'amateurs, en particulier de celle d'être en possession de l'autorisation légale d'émettre, avant de procéder à toute émission.

ARTICLE 2 : ADMISSION

Règle Générale :

A) Le candidat européen possesseur de l'indicatif radioamateur adéquat délivré par les services compétents doit justifier d'au moins cinq contacts en télégraphie, de préférence en Français, avec l'un des membres de l'UFT. La vitesse est laissée au choix du moins rapide.

Le candidat DX possesseur de l'indicatif radioamateur adéquat doit justifier d'au moins trois contacts en télégraphie, de préférence en langue française, avec l'un des membres de l'UFT. La vitesse est laissée au choix du moins rapide.

B) Le candidat radioamateur « écouteur » doit faire parvenir à ses trois ou cinq futurs parrains, le justificatif de la liaison entendue, accompagné d'un résumé de son contenu. Lorsqu'il sera ultérieurement en possession d'un indicatif permettant l'émission, de son numéro d'adhérent inchangé, la mention « SWL » sera supprimée.

C) Dans tous les cas (A), (B), pour les possesseurs d'un « DTC 10000 » ou d'un « F CW 800 », un seul contact, en télégraphie de préférence en langue française avec un membre de l'UFT suffit. Là aussi, la vitesse est laissée au choix du plus faible.

D) Radio-Club : mêmes conditions d'admission que pour les candidats « A » et « B ». Ils sont exonérés de cotisation même si aucun membre de l'UFT ne fait partie du Radio Club et à condition que le président en fasse la demande.

E) Non soumis à justification de contacts : Sont également admis des membres dits « Sympathisants », qui font partie de l'association sans devoir présenter des justificatifs de QSO. Ils paient la même cotisation, et bénéficient des mêmes services que les autres membres. Leur numéro d'adhérent est précédé des deux lettres « SY ».

Ils peuvent ensuite devenir membres à part entière, en présentant les justificatifs néces-

saires, auquel cas il leur sera remis un nouveau numéro de membre actif.
Les membres UFT ayant participé aux QSO dont les justificatifs sont présentés pour une admission, voient, après acceptation, leur nombre de parrainages, crédité automatiquement .

Il va de soi que les contacts pour l'admission doivent être effectués après le 12 mai 1985, date de création de l'UFT.

ARTICLE 3 : COTISATION

C'est l'Assemblée Générale qui fixe, sur proposition du trésorier, le montant de la cotisation pour l'année suivante. Elle est valable d'année civile en année civile, et doit être versée au trésorier en début d'année, quelle que soit la date d'adhésion.

Un membre n'étant plus à jour de cotisation perd du même coup sa qualité de parrain UFT.

ARTICLE 4 : DISCIPLINE

La première obligation d'un membre de l'UFT est d'abord d'ordre moral et consiste à participer à la vie de son association et à soutenir sa politique et ses activités.

Toute attitude contraire et en dehors des débats internes entre membres de l'UFT, est susceptible d'être considérée comme hostile dès lors que le bureau ou le CA ou l'AG consultée, considéreront que les agissements de la ou des personnes concernées portent une quelconque atteinte à l'association.

Ces membres relèveront alors des dispositions de l'article 5 du présent titre et seront entendues par le BE , le CA ou l'AG avant toute décision les concernant.

ARTICLE 5 : RADIATION

La qualité de membre se perd par :

Non-paiement de cotisation.

Démission.

Exclusion pour non respect du Titre I et les articles le composant.

Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés, la démission ou la radiation impliquera de facto la disparition de tous liens publics avec la personne . L'association conservera ces données uniquement à titre d'archivage et d'historique.

Concernant les membres ayant perdu leur qualité et désirant réintégrer l'UFT, le Bureau est chargé d'étudier les modalités de cette réintégration.

Le bureau en informe le CA.

Le Bureau n'est tenu en aucune façon de justifier un refus de réintégration.

ARTICLE 6 : AIDE

Tout membre de l'UFT doit aide et assistance aux autres membres, dans la mesure de ses moyens.

Tout membre de l'UFT se doit de répondre à toute QSL reçue.

ARTICLE 7 : PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tout travail intellectuel ou matériel réalisé par un membre de l'UFT au bénéfice de l'association reste la propriété de l'association qui en détiendra les droits à l'avenir.

TITRE II

ARTICLE 1 : ORGANISATION

L'Union Française des Télégraphistes se compose :
d'un conseil d'administration (CA) de 9, 12 ou 15 membres, qui élit en son sein, le bureau.

de responsables d'activité, chargés par le CA de faire fonctionner, d'organiser sous sa responsabilité l'activité choisie. Ils peuvent ne pas être membres de l'UFT.
de membres, admis selon les critères du titre 1, article 1 et 2.

ARTICLE 2 : CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPOSITION :

Le Conseil d'Administration de l'association est choisi par vote des membres.

Les résultats sont proclamés en Assemblée Générale.

Le vote aura été organisé par le bureau en place, avec demande de candidatures, deux mois avant l'A.G.

Les modalités et bulletins de vote seront expédiés par le bureau deux mois avant l'A.G.

Seuls les votes par correspondance, déposés dans les délais impartis sont admis.

Le nombre de pouvoirs dévolus à chaque membre ne peut être supérieur à 5% du nombre d'inscrits.

Les pouvoirs reçus « en blanc » seront affectés aux membres du bureau dans la limite des 5 % (AG 2004).

CONDITIONS :

Pour être membre du C.A. de l'UFT, tout candidat doit être majeur au 1^{er} janvier de l'année de l'élection, jouir de ses droits civils et civiques, membre à jour de cotisations et justifiant d'une présence continue de deux années à l'UFT. En ce qui concerne les membres SWL, leur nombre sera limité au tiers du nombre total du C.A. en vigueur.

Les membres sortants sont rééligibles.

Le renouvellement a lieu tous les ans par tiers. Dans le cas d'un renouvellement de plus de 1/3 du CA, un tirage au sort aura lieu les 3 premières années et sera proclamé. (AG 2004)

Après le dépouillement, deviendront membres du C.A. les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix. Les vacances, s'il y a lieu, pourront faire l'objet de co-option(s) parmi les candidats non élus ou les autres membres de l'UFT.

Le C.A. est constitué jusqu'à la prochaine A.G..

ARTICLE 3 : BUREAU

Les membres du C.A. se réunissent soit après l'A.G. , soit dans un délai de 2 mois après l'A.G. pour élire, le bureau.

Les modalités de vote sont choisies par les membres du CA ; le vote est secret si un seul des membres le demande.

Le bureau se compose au minimum d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire et d'un trésorier.

PRÉSIDENT :

Le Président, assisté du bureau, assure l'organisation des services, signe la correspondance, exécute ou fait exécuter les délibérations du conseil, exécute tous les actes

conservatoires.

Il représente l'UFT vis à vis des tiers, des pouvoirs publics et toutes administrations. Il est en justice, si nécessaire, tant en demandant qu'en défendant, avec le contreseing du ou des vice-présidents.

Il préside les séances du conseil et de l'A.G.

Il expose la situation, morale lors de l'A.G.

Lors d'un vote au Bureau ou au CA, et en cas d'égalité : la voix du trésorier est prépondérante pour les questions financières, la voix des responsables d'activité est prépondérante pour les questions les concernant.

Dans tous les autres cas, celle du Président emporte décision.

VICE-PRÉSIDENT :

Le ou les vice-présidents supplée(nt) le Président; il(s) doit(vent) être au fait de l'actualité tout comme lui pour le remplacer en toutes circonstances en cas d'indisponibilité.

SECRÉTAIRE :

Le secrétaire s'occupe du courrier transmis au bureau, y répond sous la responsabilité du signataire.

Il tient à jour la liste des membres et reçoit les admissions.

Le secrétaire conserve les archives, signe les procès-verbaux des séances du bureau et du C.A., et en assure la diffusion.

Il convoque sous la responsabilité du Président, les Assemblées Générales, rédige l'ordre du jour, expédie les convocations, reçoit les pouvoirs, votes par correspondance, questions diverses et tous sujets devant être débattus lors de cette Assemblée.

Cette liste de tâches n'est pas exhaustive. C'est le responsable administratif de l'UFT.

TRÉSORIER :

Le Trésorier assure le recouvrement des sommes dues à l'association, signe toutes les quittances, avec ou sans « main levée », endosse ou acquitte tous les effets ou mandats ou documents de gestion bancaire et toutes les dettes de l'UFT.

Il conserve les archives comptables de l'UFT conformément à la réglementation en vigueur. Il est comptable de toute somme reçue ou payée.

Il est conjointement responsable avec le Président de toute dépense non approuvée par le bureau, y compris des agissements du trésorier adjoint s'il y a lieu, avec qui il s'organise alors.

Il présente à l'A.G. les comptes financiers.

Seuls le Président et le Trésorier détiennent la signature.

ARTICLE 4 : MEMBRES DU C.A.

Les membres du CA assistent le bureau, ils doivent être une force de proposition, ils choisissent parmi les tâches à assurer celles qui leur conviennent et qu'ils acceptent librement, ils participent activement à la vie de l'association, ils doivent être le relais des décisions prises en BE et en consultation avec eux pour la pérennité de l'association.

TITRE III

ARTICLE 1 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de l'UFT a lieu chaque année dans le courant du premier semestre.

Avant la fin de l'exercice, il est fait appel aux candidats désirant se présenter aux suffrages des membres pour exercer un mandat au Conseil d'Administration à partir de la prochaine AG,

Les convocations à participer à l'AG, sont ensuite diffusées à tous les membres à jour de cotisation par le bureau en place, deux mois avant l'A.G., accompagnées de :

- 1/ Un ordre du jour
- 2/ Un bulletin de vote, avec la liste des candidats
- 3/ Une demande de questions diverses
- 4/ Une procuration.

Ne seront traitées et soumises aux voix en A.G. que les questions diverses parvenues à la date fixée et présentant un caractère collectif.

Par contre, tout sujet à caractère collectif, exposé par lettre recommandée présenté par au moins le quart des membres, trois mois avant l'A.G. sera porté obligatoirement à l'ordre du jour. Le conseil d'administration peut alors convoquer un ou plusieurs signataires pour demander d'exposer en détail la proposition et les motifs qui l'ont justifiée.

Les affaires à caractère individuel ne sont pas traitées en AG.

Concernant l'AG suivante, et en cas d'existence de dossier de candidatures, c'est l'AG qui en arrête les date et lieu. Faute de candidature, les dates et lieu seront arrêtés ultérieurement par le CA.

L'A.G. étant souveraine, tous les votes ont lieu à la majorité simple (50% plus 1 voix) des présents et représentés.

ARTICLE 2 : ORDRE DU JOUR ET VOTE

Rapport moral avec vote.

Rapport financier avec vote.

Résultat des élections.

Appel du ou des vérificateur(s) des comptes suivi de vote .

Réponses aux « questions diverses ».

A l'issue de l'A.G. un compte rendu succinct sera adressé sur simple demande accompagnée d'une enveloppe timbrée avec adresse de destination.

ARTICLE 3 : VERIFICATEURS DES COMPTES

Au cours de l'A.G. deux vérificateurs des comptes non membres du C.A. seront sollicités. Ils prennent leurs fonctions aussitôt après l'A.G. pour l'année comptable suivante.

Ils ont pour mission de vérifier et de certifier sincères et véritables les écritures présentées en A.G., de s'enquérir auprès du trésorier de toute explication ou suggérer toute modification qu'il leur semblera nécessaire à la tenue des comptes.

Ils proposent à l'AG, selon leur appréciation souveraine, de donner quitus ou non des comptes présentés par le trésorier.

Ils signent le procès verbal de l'Assemblée Générale.

ARTICLE 4 : RÉSULTATS DES VOTES

Est considéré élu au CA, tout candidat ayant recueilli sur son nom, la majorité simple des suffrages exprimés par correspondance. (moitié plus un)

Même réélus au cours de l'AG, les membres d'un Bureau, censuré par un vote négatif sur le rapport moral ou financier, sont démissionnaires d'office du Conseil d'Administration.

Ils ne sauraient donc, même en cas de vacance, au sein du nouveau Conseil d'Administration, être cooptés.

Ils ont l'obligation de transmettre rapidement tous les dossiers concernant leurs fonctions, d'effectuer toutes les démarches administratives et bancaires en liaison avec les nouveaux responsables.

ARTICLE 5 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE.

Les deux tiers des membres du bureau ou la moitié plus un des membres à jour de cotisation peuvent provoquer la convocation d'une A.G. extraordinaire.

Deux mois avant la date retenue, une convocation accompagnée des motifs et de l'ordre du jour est adressée par le bureau à chacun des membres.

Seuls les présents, devant représenter la moitié plus un des membres de l'association, ont droit aux votes. Si le quorum n'est pas atteint, une autre A.G est convoquée par les mêmes voies, un minimum de 15 jours plus tard, ou là, lors des votes, la majorité simple (50% + 1) des présents est requise.

A l'issue de l'A.G. un compte rendu succinct sera adressé sur simple demande accompagnée d'une enveloppe timbrée avec adresse de destination

TITRE IV

ARTICLE 1 : FONCTIONNEMENT

A/ BUREAU :

Il se réunit à la demande du président ou à celle de la majorité de ses membres, autant de fois qu'il est nécessaire.

Un compte rendu des travaux est adressé sous quinzaine au C.A. et aux chargés d'activité, par le secrétaire.

B/ CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Il se réunit sur demande du président ou celle de la majorité de ses membres autant de fois qu'il est nécessaire.

Le compte rendu établi, conservé par le secrétaire, reste à la disposition des membres qui en feront la demande, à l'aide d'une enveloppe timbrée à leur adresse.

C/ CHARGES D'ACTIVITÉ :

Lors des réunions de Conseil d'Administration, un ou plusieurs chargés d'activités peuvent être invités ou peuvent demander à participer à la séance de travail.

D/: REUNIONS.

Les membres du CA ou du Bureau, peuvent tenir leurs réunions en utilisant les moyens modernes de communication mis aujourd'hui à leur disposition, tels Internet, téléconférences etc.(liste non exhaustive).

La valeur juridique des décisions prises ne saurait être entachée de nullité eu égard à la forme prise pour la tenue des réunions. Les votes, les décisions seront consignées par le secrétaire dans le registre des délibérations qu'il tiendra et signera avec le Président au moins une fois par an lors de l'AG.

ARTICLE 2 : RÉMUNÉRATION

Les membres du Conseil d'Administration ou les responsables d'activités ne peuvent recevoir aucune rétribution en raison des fonctions qu'ils occupent au sein de l'UFT. .

Les remboursements de frais ordinaires de déplacement hébergement et restauration, sont fixés par le CA. .

Certaines dépenses importantes pourront faire l'objet d'une avance, décidée par le bureau. Seuls des remboursements de fonctionnement pourront être effectués par le trésorier, sur justificatifs.

TITRE V

ARTICLE 1 : MODIFICATIONS

A/ STATUTS :

Les statuts ne peuvent être modifiés que par l'A.G. extraordinaire sur proposition du C.A. ou sur proposition du dixième des membres de l'UFT.

Les modalités de convocation et de prise de décision sont détaillées au titre III, article 5.

Les modifications devront faire l'objet d'une déclaration modificative en préfecture.

B/ RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur ne peut être modifié que par l'A.G. sur proposition du C.A ou sur proposition du dixième des membres de l'UFT. Les propositions de modifications sont inscrites à l'ordre du jour.

Dans tous les cas, le règlement intérieur n'est modifié qu'à la majorité simple (50% + 1) des membres présents ou représentés.

ARTICLE 2 : DISSOLUTION

L'assemblée Générale Extraordinaire appelée à se prononcer sur la dissolution de l'UFT est convoquée spécialement à cet effet , conformément aux dispositions du Titre III – article 5, du présent règlement.

En cas de dissolution, l'A.G. désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens.

« Elle attribue l'actif net, s'il y a lieu, à une ou plusieurs associations, poursuivant les mêmes buts, conformément aux dispositions du dernier alinéa du présent article. A défaut, l'actif sera dévolu à une ou plusieurs association radioamateur de son choix . »

Les missions des liquidateurs comportent toutefois l'obligation d'empêcher et/ou de refuser toute dévolution de l'actif à des membres, groupes de membres ou associations même informelles, appartenant ou ayant appartenu à l'UFT.

Le Secrétaire

Le Président

MERITE ET DIPLOME D'HONNEUR DE L'UFT

Jusque dans les années 2000 existait un « Mérite de l'UFT » attribué à certains membres pour les remercier des services rendus à l'association. Cette manifestation a ensuite été abandonnée pour diverses raisons.

Il a donc été décidé de remettre en vigueur cette marque de reconnaissance envers les membres méritants de notre association à partir de l'AG 2011 et de créer une commission « Mérite d'honneur de l'UFT » et « Diplôme d'honneur de l'UFT »

Organisation :

Composition :

Un responsable : le chancelier. (F6AXX)

Deux assesseurs. (F5NQL-F5PLG)

Ces trois personnes ne devront pas faire partie du CA, ils devront connaître parfaitement l'historique de l'association et être inattaquables sur tous les points.

Tout membre à jour de cotisation pourra faire des propositions d'attribution au chancelier qui en étudiera le bien fondé avec les deux autres membres de la commission. Cette dernière préparera les candidatures et proposera la liste au BE avec un texte d'accompagnement pour chacun. Le BE validera tout ou partie de cette liste.

Aucune justification d'acceptation ou de refus ne sera donnée.

Le chancelier tiendra à jour la liste des mérites et des diplômes attribués.

Ne disposant pas des archives concernant les attributions du mérite « ancienne formule » il ne sera donc pas tenu compte de ce qui a été fait précédemment.

Le mérite ou le diplôme pourront récompenser :

Les « télégraphiquement » actifs

Les gestionnaires

Les clubs ou autres associations

Les historiques

Eventuellement des non membres

Le mérite ou le diplôme ne récompenseront pas pour l'occupation d'un poste de gestion de l'association (BE), ils favoriseront plutôt une action, et ne seront attribués qu'une seule fois.

Ils seront remis aux récipiendaires lors de l'AG par le chancelier.

Le mérite pourra être de deux formes :

Médaille pendante pour les individuels.

Assiette ou plat gravé pour les clubs.

(Tous les méritants déjà honorés porteront leur médaille lors des assemblées suivantes).

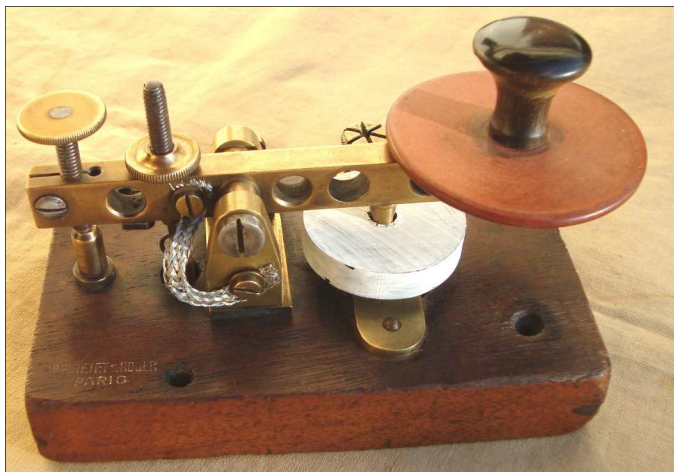
Le diplôme d'honneur sera remis sous la forme d'un « parchemin » format A4.

Ce règlement n'est pas figé et il pourra donc évoluer au cours du temps.

Il figurera en annexe du règlement intérieur de l'UFT.

UN MANIPULATEUR MORSE DUCRETET & ROGER

Christian CHEFNAY F9WT

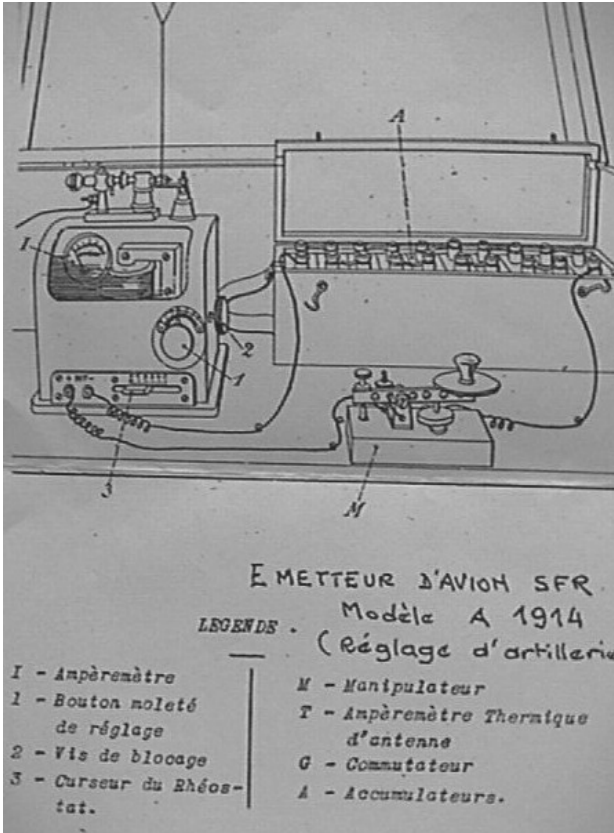


C'est un manipulateur pour les émetteurs à étincelles, à réservoir de pétrole dans lequel est étouffée l'étincelle qui se produit à la fermeture du circuit (forte intensité).

A l'abaissement du bras, une rondelle de caoutchouc vient fermer le réservoir afin d'éviter des projections de pétrole dues à l'étincelle ! Pour les anglophones, c'est un « flameproof key »



Ce manipulateur était utilisé notamment pendant la 1ère guerre mondiale dans les avions de réglages d'artillerie.



Vous pouvez voir ci-contre un croquis de l'ensemble d'émission utilisé à bord de ces "aéronefs". Les trous dans le bras sont faits pour alléger le manipulateur, qui pèse 418 gr. Le socle en bois mesure 13cm x 8cm.

Qui étaient DUCRE-TET et ROGER ?

Eugène Ducretet, né à Paris le 27 novembre 1844 et mort à Paris en 1915, est un industriel et scientifique français. Spécialisé dans la construction d'instruments de physique, en particulier dans le domaine électromagnétique, il participe activement à l'essor de la TSF. Il utilisa l'indicatif **8DCT**.

Il avait fondé la société Ducretet en 1864. En 1908, quand Eugène Ducretet prit sa retraite, il laissa son affaire aux mains de son fils Fernand, en association avec Ernest Roger. La Maison Ducretet devint donc l'entreprise F. Ducretet et E. Roger. Rachetée par Thomson en 1931, l'entreprise devient la société Ducretet-Thomson qui commercialise longtemps des produits de TSF sous ce nom.

Ernest ROGER, né le 22 juillet 1864 à Paris et mort en 1943, entra en 1887 comme ingénieur dans la maison E. Ducretet à Paris, 75 rue Claude Bernard. Quand Ernest Roger arriva chez Ducretet, celui-ci venait de lancer des recherches concernant les rayons X et les courants de haute fréquence, chaque découverte étant destinée à trouver rapidement des applications pratiques dans l'industrie. Ernest Roger participa dès lors à ces recherches. Avec Eugène Ducretet, il eut ainsi l'occasion de mettre au point l'éclairage à l'acétylène, des cloches sous-marines ou encore des fours électriques. Il étudia également les compressions des gaz. Les domaines concernés par les recherches étaient donc très variés ; la maison Ducretet était alors un carrefour de savants et de physiciens dont la collaboration était fructueuse : Branly, Becquerel, Berthelot, Curie

L'ensemble des découvertes obtenues dans le domaine des ondes, en particulier le fameux cohéreur à limaille de Branly (1890), permit à Ernest Roger et à Eugène Ducretet d'effectuer une synthèse, pour mettre au point au cours des années 1896-98 ce qui allait devenir la « TSF ». En 1898, les premiers appareils mis au point par Ernest Roger dans les ateliers Ducretet innovaient dans la mesure où pour la première fois, les propriétés du cohéreur de Branly permettaient de transmettre un message par les ondes. En effet, Ernest Roger et Eugène Ducretet avaient équipé un poste émetteur d'un self d'émission réglable, qui devait joindre un récepteur morse muni du cohéreur à limaille et d'une antenne.

Après quelques expériences pratiquées à la fin du mois d'octobre 1898, les premiers essais officiels eurent lieu en novembre. Le 4 novembre, Ernest Roger s'installa sur la Tour Eiffel, muni d'un émetteur d'onde, tandis qu'Eugène Ducretet lui-même allait 4 kilomètres plus loin, au Panthéon de Paris, avec un récepteur morse équipé. L'essai fut bref, mais concluant.

Au début du 20^{ème} siècle, les appareils Ducretet-Roger produits n'étaient pas encore destinés à un large public : Ernest Roger vendait surtout ses TSF aux facultés, lycées ou collèges en France et à l'étranger, pour illustrer les cours



de sciences. Ce fut la guerre de 1914-18 qui lui permit de développer des productions en série pour ses appareils. L'État en guerre avait en effet besoin de nombreuses TSF pour la coordination des mouvements de ses armées ou pour connaître la situation du front au jour le jour. Ernest Roger, qui était depuis 1913 membre de la direction de la Société française d'Étude de Télégraphie et Téléphonie sans fil, orienta aussi ses recherches en fonction des besoins de la Dé-

fense Nationale, conseillé par le général Ferrié. Il mit ainsi au point et produisit en série des appareils d'écoute microphoniques, des radiogoniomètres, des appareils de visée, ou de repérage par le son. L'entreprise Ducretet-Roger prospérait.

Septuagénaire, Ernest Roger prit sa retraite à Viroflay, en banlieue parisienne. À cause de ses travaux, il avait reçu l'autorisation d'installer un poste émetteur dans sa propriété de Bon Repos. Tous les jeudis, à heure fixe, il s'amusait à envoyer des messages à ses petits-enfants restés dans le sixième arrondissement de Paris. Ernest Roger fut autorisé sous l'indicatif **F80A**.

Bibliographie : Wikipédia et Histoire de l'émission d'amateur Tome 1 (F2VX).

COMMENT REJOINDRE L'UFT ????

Ceci concerne les lecteurs qui ont pris connaissance de notre bulletin de liaison à l'occasion d'un salon, dans un radio-club ou à toute autre occasion.

Règle Générale :

Candidat européen cinq contacts en télégraphie avec des membres de l'UFT.

Candidat DX trois contacts en télégraphie, avec des membres de l'UFT
Radio-Club : mêmes conditions d'admission . Ils sont exonérés de cotisation et admis sur demande du responsable du club, qu'il soit membre de l'UFT ou non.

Non soumis à justification de contacts : Sont également admis des membres dits « Sympathisants », qui font partie de l'association sans devoir présenter des justificatifs de QSO. Ils paient la même cotisation, et bénéficient des mêmes services que les autres membres. Leur numéro d'adhérent est précédé des deux lettres « SY ».

Ils peuvent ensuite devenir membre à part entière, en présentant les justificatifs nécessaires, auquel cas il leur sera remis un nouveau numéro de membre actif.

Les 5 QSL (qui vous seront retournées) accompagnées de la cotisation de 18 € (Payables par chèque, ou Paypal sur UFT.NET) (sauf pour les clubs) sont à faire parvenir à :

F5INL
Frédéric BOSSU
1 Bis rue de l'Agriculture
83470 ST MAXIMIN LA STE BAUME



**Commande du manipulateur
morse 30^{ème} anniversaire de
l'UFT**

(Livrable dès mai 2015)
**(Formulaire à renvoyer avant
le 25 septembre 2014)**

Indicatif :Nom : Prénom :.....

Adresse en France :

E mail :

Nombre de manipulateurs :

Prix : 135 € pièce

Cette clé sera prise sur place :

(N'indiquer qu'un seul lieu)

AG UFT de REIMS le 1^{er} mai 2015

Salon ISERAMAT en mai/juin 2015

Salon de Friedrichshafen en juin 2015

Salon de MARENNES en juillet 2015

Salon SARAYONNE en août 2015

Convention du CDXC en septembre 2015

Salon HAMEXPO-TOURS en octobre 2015

Salon de MONTEUX en novembre 2015

Ou :

Cette clé est à envoyer en colissimo recommandé à l'adresse mentionnée ci-dessus

Frais d'envoi en France : 15 € , à ajouter par manipulateur.

Somme réglée :

1 -Par chèque joint de€ à l'ordre de **UFT – Manip**

(Indiquer votre indicatif au dos du chèque qui sera mis en banque dès sa réception)

Adressé à : F6ICG Gérard TOUSSAINT

35 rue des Druyes

89560 Courson Les Carrières

Accompagné du présent formulaire de commande.

TO7CC La Réunion, ma PREMIERE EXPEDITION

Jean-Luc F1ULQ

Cela se déroule en 3 temps: il y un avant, un pendant et un après.

Au début on entend parler d'une expédition qui se prépare, c'est dans 6 mois. On se pose la question d'y aller, ça démange, et puis non, pas pour moi ! Le temps passe, l'équipe commence à se former, il reste 3 mois avant le départ et ça démange toujours.

Trois semaines avant Noël lors d'une discussion avec un habitué d'expés ce dernier me dit que s'il avait pu y aller il n'aurait pas hésité alors je n'hésite plus. Ayant un reliquat de congés à prendre j'appelle Frank: « Tu cherches encore du monde ? ». Ca y est, je suis inscrit ! Le doute s'installe, on ne sait pas comment cela va se passer malgré ma participation à quelques contests avec KOP. L'équipe est expérimentée, les participants sont connus et l'organisation est irréprochable, donc je suis rassuré tout ira bien.



Gilles, F6IRA

Il me reste un problème personnel à gérer: 60h de trafic, 2h au micro, puis 6h de repos et c'est reparti, un nouveau contest chaque jour ! Et les oreilles ? Tiendrais-je le pile-up ? Comment cohabiter dans une

équipe de 19 personnes de 8 nationalités différentes ? Mais l'esprit F6KOP est là, je suis rassuré, donc ça devrait aller !

Quelques semaines avant le départ, je suis contacté par l'équipe organisatrice afin de travailler sur le site internet de l'expédition, je serai donc dans le team informatique avec F5JTV, 9V1RM et F1AFW.

Après des dizaines de mails et d'heures sur skype pour l'organisation c'est le jour du départ. La nuit fut courte, il ne fallait pas rater le réveil. Un peu de voiture, de train et c'est l'arrivée à l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle. Je suis le deuxième à être arrivé, Kenneth



Stéphane F5UOW, Kenneth OZ1IKY, Dave EI9FBB

OZ1IKY m'attend déjà. Nous allons accueillir Gilles F6IRA et Michel F5EOT, puis Heye DJ9RR. En début d'après-midi, l'équipe se complète au fur et à mesure et nous commençons à faire connaissance. François ON4LO et sa femme, Jean Michel F4DLM, Jeremy EI5GM, Dave EI9FBB puis Karl OE3JAG et son fils Simon. Il est 16h, les KOPains Frank F4AJQ, Maurice F5NQL, Alain F5JTV, Stéphane F5UOW arrivent. Nous déchargeons le camion venu du RC de Pro vins et nous nous partageons le matériel, chacun doit avoir environ 45Kg de bagages, soit 25Kg de surpoids par personne. Tout le monde se retrouve au bar pour un premier verre ensemble. Norbert DJ7JC et Franz DK1II arrivent les derniers et nous embarquons pour un vol de nuit de 11 heures.

A l'arrivée à Saint Denis, Martin 9V1RM et Axel FR5GS nous attendent, il fait beaucoup plus chaud qu'en France et l'air est suffocant. Tous sont pressés de rejoindre l'hôtel à Saint Gilles, de prendre une douche puis de monter les antennes pour démarrer le plus rapidement possible TO7CC !

Mais notre énergie est rapidement calmée : nous apprenons qu'il n'est pas possible de monter les antennes à l'endroit prévu par le directeur de l'hôtel. Malgré toutes les démarches de Frank et les différents mails échangés le responsable nous explique que le standing de son hôtel ne permet pas d'installer 14 antennes. Il faut vite trouver une solution à cet énorme problème.

Plusieurs OM réunionnais nous donnent un bon coup de main, merci à Pascal, FR4PV James et à tous les autres. Heureusement lors de nos premières recherches, nous avons remarqué



F5NQL et F1ULQ au travail

la présence d'un village de vacances non loin de notre hôtel qui serait idéal pour l'installation des antennes. Notre team leader, Frank, après négociation avec l'agence de voyage et les responsables de l'hôtel qui eux ne sont pas fermés à notre cause radioamateur nous arrivons à trouver une solution, mais il faut attendre quelques heures !!!



Ce ne sera que dans la soirée que le centre de vacances « Village Corail » nous annonce que nous pourrons débiter le montage le lendemain. A 9 heures nous nous retrouvons pour transporter notre matériel sur le site situé à environ 1 Km de notre hôtel. Pendant que le gros des troupes monte les antennes, les autres préparent les 2 chambres qui vont se transformer en station pour la durée du séjour. Nous sommes trop loin de la borne wifi mais nous sommes autorisés à nous connecter directement sur la box. Axel, FR5GS nous rejoindra le lendemain avec une grande longueur de câble Ethernet. Il est 19h, la nuit commence à tomber. Après un repas bien mérité, il est temps de rejoindre le shack à pied. Il est 22h, sur le planning je fais partie de la 1ère équipe. La pression monte, l'antenne 20m est branchée et le PA réglé.



**Jean-Luc F1ULQ, Jeremy EI5GM,
Maurice F5NQL**



**Les gendarmes mobiles sont
nos voisins!**

Un timide appel est lancé et déjà une réponse: « ici F1NGP, tu es 59 ça passe très fort, le bonsoir à tous ».

C'est parti ! Je suis jeté dans la fosse aux lions, le pile up est lancé. Les premières liaisons sont laborieuses, mais s'enchainent. Les OM sont pressés, il est très difficile de prendre les indicatifs complets à la première écoute. Après quelques minutes, la pression redescend, le stress est remplacé par de l'adrénaline. Les deux premières heures sont déjà passées . L'équipe suivante est là, Kenneth me lance un « you've been blooded », c'était le baptême du feu. La prochaine vacation est dans 6h.

Le lendemain, c'est reparti, le 40m est plus calme que le 20m la veille et le K3 commence à se laisser dompter. La liaison internet est établie. Pendant ce temps, l'équipe coachée par Michel, Monsieur SPIDERBEAM monte les dernières antennes. Frank s'occupe de l'intendance et des négociations.

Les 3 premiers jours, les équipes, après leur quart s'attèlent à améliorer les antennes, les stations ainsi que les moyens informatiques. Nous échangeons régulièrement sur la propagation, nous essayons également de ne pas gêner l'équipe de FT5ZM qui se trouve à quelques milliers de Km de nous. Après 3 jours nous commençons à nous approprier la propagation, les heures d'ouverture etc...

Le leader fait les statistiques journalières, détermine quelles bandes doivent être activées pour satisfaire le maximum de monde. La nuit, la priorité est mise sur 160 et 80m, le 20m fonctionne bien en fin de soirée et la nuit. L'équipe est vraiment super, ce n'est que du bonheur de se retrouver avec les KOPains.

Vendredi 14 février nous avons rendez-vous avec l'école de Saint Maur,



en région Parisienne, activée par le radio-club F6KMX. Ils ont installé une beam dans la cour. Nous nous retrouvons sur 10m en RTTY, Jean Michel au clavier, puis QSO en phonie, Frank au micro. La liaison est excellente. Puis c'est au tour de Martin en télégraphie. L'équipe de TO7CC est autour de la station et savoure les instants. De l'autre côté, les enfants, leurs institutrices ainsi que le maire se régale.

Les OM leur ont présenté le radio amateurisme, la raison de notre expédition, les QSL. Pour nous remercier du contact, les enfants ont réalisé une carte pour immortaliser le contact.

Notre location des bungalows s'arrête théoriquement le 14. Les dernières

négociations nous permettent de rester jusqu'au dimanche. Dans l'après-midi du 15, les premières antennes sont démontées, seules restent celles utilisées dans la nuit. Le 16 est le dernier jour, c'est déjà le moment d'emballer. Après le petit déjeuner nous nous dirigeons vers les stations, chaque équipe, comme à l'arrivée s'occupe de démonter puis de ranger les équipements. Chaque colis est soigneusement pesé et repéré. A 16h, le bus nous attend pour nous emmener à l'aéroport. Chacun charge sa valise ainsi qu'un équipement radio, puis nous rejoignons le bar de l'aéroport pour un dernier verre. Nous quittons avec regret Axel et Martin.



Jean-Mi F4DLM

L'avion atterrit à Charles de Gaulles à 5h30. Une fois l'équipement radio chargé dans le véhicule, c'est l'heure de nous quitter. Norbert, Franz et Heye

repartent vers l'Allemagne, Dave et Jeremy vers l'Irlande, Karl et Simon vers l'Autriche, Kenneth vers le Danemark, François et sa femme vers la Belgique, Michel et Gilles vers Bordeaux, Frank, Alain et Maurice vers Provins et Jimi vers Paris.

Mais avant de nous quitter une question subsiste : « Where do we go next ? » , à bientôt pour une nouvelle aventure ! Nous avons prévu de nous retrouver au salon Hamradio à Friedrichshafen, fin juin.

Une petite rétrospective sur le trafic s'impose. Le choix des bandes reste un dilemme, il faut pouvoir satisfaire tout le monde. Il faut faire l'impasse sur les bandes hautes qui permettent de faire de nombreux QSO et activer les bandes basses qui sont très prisées mais beaucoup plus difficiles. Le cluster est devenu un outil incontournable, cela s'est bien remarqué pendant nos périodes sans internet. Il nous est arrivé d'appeler sans avoir de réponse alors que la propagation était au rendez-vous. Le chargement des logs sur clublog quasi quotidien a été apprécié, de même que les validations sur LOTW par Yann. Un grand merci à nos pilotes F5UFX Sébastien et F4TTR Thierry .

Il reste aussi le souvenir de ce QSO SSB sur 160m, que j'ai pu réaliser avec Dave ZS8Z sur Marion , à qui j'ai demandé à plusieurs reprises de répéter son indicatif n'en croyant pas mes oreilles, de même que les KOPains autour de moi. Jimi, F4DLM avait amené une balise WSPR, nous avons eu de nombreuses discussions sur le sujet ainsi que l'œil sur les reports de réception.

L'expédition est passée mais pas terminée, la troisième mi-temps sera consacrée au tri des photos, montage de la vidéo et création de la QSL par Micheline, YL de Bernard F9IE. Notre QSL manager aura le droit de gérer les réclamations pour les erreurs de saisies des contacts, les demandes en direct et OQRS, l'impression des étiquettes, le collage et l'envoi.

Cette première expédition a été pour moi une vraie découverte et l'ambiance KOP m'a permis de me sentir à l'aise dans une belle équipe internationale, merci à tous pour cette superbe expérience. Un grand merci à tous les amis FR qui sont venus nous rencontrer ainsi que pour leur aide et leurs encouragements.

Merci à nos sponsors professionnels, associatifs et individuels, pour leur soutien financier, pour la fourniture de matériels et le financement des cartes QSL : Batima, Clipperton DX Club, Clublog, Danish DX Group, LZ3HI QSL, Mediterraneo DX Club, la ville de Provins, le Passau DX Club, Radio 33, Radiostores, le Ref 77, RFham, la SADE, le Tokyo 610 DX group, l'UFT , Wimo.

Il ne faut pas oublier Sabine et sa supérieure du village Corail qui a sauvé notre expédition et nous laissant installer nos antennes dans l'enceinte du complexe.

73 et à bientôt pour de nouvelles aventures avec le F6KOP TEAM

Jean-Luc / F1ULQ

Photos : <http://www.to7cc.com/>

PREMIÈRE JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE À CHATEAUNEUF-LA-FORET (HAUTE-VIENNE)

Le 19 juillet 2013 par un vote unanime le Parlement et le Sénat ont institué la Journée Nationale de la Résistance à la date du 27 mai. Ce jour de 1943 se constituait le Conseil National de la Résistance grâce à l'action de Jean Moulin chargé par le Général de Gaulle d'unifier les Maquis.

Une équipe de télégraphistes de l'ARAP 87 (Panazol) a décidé de commémorer cette première journée en effectuant une exposition de radios clandestines de la seconde

Allemande de 8000 hommes renforcée par un groupe de Miliciens. Ne possédant que des armes légères, ils tinrent tête à un ennemi lourdement armé qui subit malgré cela de lourdes pertes. Cédant devant une force supérieure, ils disparurent dans la nature, tels de bons guérilleros, pour se rassembler quelques mois plus tard et libérer la ville de Limoges sans combattre, la garnison allemande ayant dû capituler en raison d'un encerclement effectué par plus de 3000 hommes.



**Christian F5RRZ Gilbert F5AUZ
Lucien F5SRA et Alain F5RUJ**

guerre mondiale, matériels authentiques ou reproduits à l'identique. En plus de cette exposition le PARASET a été mis à contribution une bonne partie de l'après-midi en utilisant l'indicatif F8UFT.

Chateaneuf-la-Foret fut la « capitale » des Maquis FTP du Colonel Guingouin qui réalisèrent de véritables exploits : s'étant rendus maîtres du territoire, l'Etat Français ayant renoncé à y envoyer des fonctionnaires, ils retardèrent l'avance d'une colonne

Allemande de 8000 hommes renforcée par un groupe de Miliciens. Ne possédant que des armes légères, ils tinrent tête à un ennemi lourdement armé qui subit malgré cela de lourdes pertes. Cédant devant une force supérieure, ils disparurent dans la nature, tels de bons guérilleros, pour se rassembler quelques mois plus tard et libérer la ville de Limoges sans combattre, la garnison allemande ayant dû capituler en raison d'un encerclement effectué par plus de 3000 hommes.

La réussite fut au rendez-vous pour nos deux activités, autant l'exposition que

les émissions de radio, en télégraphie bien entendu. Les visiteurs ont marqué beaucoup d'intérêt pour ce mode de transmission qui semble maintenant extraordinaire !

Nous avons eu la visite d'un journaliste du Populaire du Centre, journal local très diffusé dans la région, suivie le lendemain par un article sur $\frac{3}{4}$ de page, illustré par une photo représentant trois de nos amis UFT mettant en œuvre le PARASET.

Les visiteurs ont été particulièrement étonnés par la qualité de réception du récepteur MCR1 dit « Biscuit » âgé d'au moins 70

ans, certains se demandant s'il n'y avait pas un « transistor » caché à l'intérieur !

En utilisant le PARASET les opérateurs ont effectué une trentaine de QSO avec la France, la Belgique, les Pays-Bas, la Suisse et même un contact « P2P » de PARASET à PARASET ! Comme le veut notre éthique UFT ce ne furent pas des QSO « 599 » mais de vrais QSO avec échanges d'informations sincères sur la qualité de la communication, les prénoms des opérateurs, le QTH...

Le PARASET a vaillamment tenu la distance mais nous avons déploré la défaillance

de l'alimentation secteur, chose vraiment inattendue car il s'est révélé ensuite que c'était le transformateur qui avait rendu l'âme ! Nous avons alors mis en place l'alimentation sur batterie avec vibreur et les émissions ont pu continuer mais avec une puissance réduite à 2 Watts seulement, ce qui n'a pas empêché les opérateurs de contacter les Pays-Bas !

Ce fut donc une journée très fructueuse que nous renouvelerons probablement l'an prochain.

Alain CAUPENE (F5RUJ – UFT 1091)

F8UFT/P LE 6 JUN 2014 AU SOMMET DE "PAIN-POT" (SOTA F/MC-228).



**Gilbert F5AUZ, Christian F5RRZ et Alain F5RUJ
Au premier plan: PARASET vibreur batterie et bouteille d'eau.**

Et il y en a qui croient que l'on s'amuse!

FRIEDRICHSHAFFEN 2014

Maurice F5NQL- Photos Francis F6BLP



Bonne ambiance pendant deux jours sur le stand commun UFT/CDXC.

Quelques milliers de visiteurs venus du monde entier, Japon, Usa, GB, Allemagne, Autriche etc ..ont fait au moins une halte au stand. Nous avons aussi rencontré des dizaines et des dizaines d'UFT.

La convivialité a été de mise et certains ont pu découvrir parfois avec beaucoup d'euphorie, quelques spécialités typiquement françaises, lors des apéritifs.

Nos YL Evelyne et Claudine ont assuré une présence très appréciée.

Nous avons enregistré deux adhésions nouvelles. **Sébastien F5UFX UFT 1306** qui est le leader du groupe FT4TA, prochaine DXpédition à TROMELIN, il y aura donc 50% des opérateurs, membres de l'UFT à titre personnel: F5UFX, F4AJQ et F5CWU. Les trois autres sont membres de F6KOP (FM5CD, F4BKV et F5ROP).

L'UFT, se trouve donc très impliquée dans cette expédition sur une île qui n'avait plus vu de radioamateurs depuis l'an 2000.

Le deuxième accueilli parmi nous est **Jean-Claude F6HIX UFT 1307**. Il est doré et déjà sur les rangs pour organiser l'AG 2016, à Strasbourg.

Des liens ont été renoués en attendant plus et notamment avec Jacky Calvo, F2CW/ZL3CW, qui pourrait bien être des nôtres pour le trentenaire à Epemay.

Piero BEGALI/I2RTF, m'a confirmé qu'il préparait une clé du trentenaire qu'il offrira à l'UFT à cette occasion. Il sera aussi sans doute des nôtres à Epemay en 2015.

Notre ami Francis/F6BLP a mis quelques photos en ligne à :

<https://plus.google.com/photos/115358437409095839426/albums/6030403513005423009?>



F4GDI, F5RPB, F5JER



L'atelier d'initiation



Tous les moyens sont bons !

ISERAMAT (26/04/2014)

G rard F6EEQ



Comme tous les ans   l'invitation de F6KJJ et de l' quipe ISERAMAT, l'UFT a tenu le stand de l'Association et celui du Clipper-ton DX Club.

Cette ann e la permanence a  t  assur e par Christian F9WT et G rard F6EEQ avec la participation active d'Olivier F5PKR.

D s 9h les OM se sont ru s sur les exposants, et le nombre de visiteurs a  t  impressionnant, m me si la matin  tait plus charg e que l'apr s-midi.

Un K1 et un dip le, ont permis de faire quelques QSO dont un sur un contest Russe.

Le bruit de la CW a attir  de nombreux visiteurs, jeunes et moins jeunes, tous avides d'explications, heureux de retrouver ce qu'ils avaient pratiqu  dans le pass  et de faire quelques dit ou dah.



Des promesses de r -adh sions ont  t  enregistr es, et deux ou trois futurs OM se sont montr s int ress s par des cours de CW, dont ceux donn s par le RC de Tullins F6KJJ. Et puis ISERAMAT c'est aussi l'occasion de retrouver des copains perdus de vue ou de mettre un visage sur un OM contact .

Nous avons pass  une bonne journ e et rendez-vous est pris pour l'ann e prochaine,